sous en possession des bons de pain et d'épicerie provenant de « La Famille du prisonnier » sont priés de les remettre, — en ce qui concerne le mois de décembre — au bureau du Secours national, 130, boulevard Zola, demain mardi et mercredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Ces bons seront remboursés ensuite par les soins du Secours national de Orcq.

CONSULTATION DE NOURRISSONS mercredi, de 15 h. à 16 h., à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes : mercredi 14, de 14 h. à 16 h., à la mairie.

AVIS AUX ÉPICIERS. — Le Secours national invite les épiciers en possession des bons de dix francs délivrés à l'occasion de la fête de Noël, à les remettre au bureau, 130, boulevard Zola. Celui-ci se chargera de toucher le montant de ces bons pour ensuite les leur rembourser.

WASQUEHAL

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement du coupon N° 1 afférent à la première quinzaine de janvier sera payé au bureau de poste rue Ferrer, vendredi 16, de 8 h. 30 à midi pour les numéros 1 à 700 et de 14 h. à 17 h., de 701 à la fin.

BUREAU DU PERCEPTEUR. — Le bureau de perception 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, n'est ouvert au public que les mardis et vendredis de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. et chaque samedi de 9 h. à 12 h.

WATTRELOS

L'activité de la police municipale en 1941

Durant l'année qui vient de s'écouler, le travail n'a pas manqué aux agents de la police municipale. On le constatera facilement d'après les chiffres que nous publions ci-après :

En plus du service de police proprement dit, le commissariat de police que dirige M. André Veevaert, sympathiquement connu dans toute notre région, avec l'aide de M. Etienne Debucois, l'habile et actif secrétaire, comprend aussi les services de la population et des étrangers.

Il a enregistré en 1941 :

742 changements de résidence français ; 47 changements de résidence étrangers.

En plus de 4.000 certificats de résidence, 394 cartes d'identité françaises ont été délivrées et le service des étrangers a établi 298 dossiers de demandes de cartes d'identité.

Indépendamment du courrier quotidien de la mairie, 3.558 dossiers ou pièces nécessitant enquêtes, rapports ou procès-verbaux ont été reçus de la préfecture et du parquet.

Le service de police a dressé 376 procès-verbaux se répartissant comme suit : maraudage de récoltes : 118 ; vélo sur trottoir: 58; circulation après l'heure du couvre-feu: 41; passage sur un terrain ensemencé: 21; ivresse publique : 21; transport d'une personne sur le cadre d'un vélo: 19; bicyclette sans éclairage: 15; bal sans autorisation: 12; fermeture tardive d'un estaminet: 9; défaut d'occultation d'éclairage: 8; pour avoir laissé jouer de la musique sans autorisation: 8; défaut d'appareil sonore à bicyclette: 5; défaut de livret de logeurs: 3; glanage dans un champ non débarrassé de sa récolte: 2; pour avoir servi à boire sans être muni d'un certificat de bonnes vie et mœurs et pour avoir employé une femme non munie de ce certificat: 2; défaut de carnet de nourrisson: 1; non-exécution de travaux d'assainissement: 1; déversement d'excréments dans un fil d'eau: 1; défaut de feu rouge à bicyclette: 1; camion hippomobile stationnant à moins de 10 m. d'un carrefour: 1; pour avoir doublé un tramway à l'arrêt: 1; divagation de poules: 3; défaut de bascule: 1.

Durant l'année 1941, le service de police a procédé en outre à 49 arrestations se décomposant comme suit, d'après leurs causes :

Vols: 20; outrages et rébellions: 8; infractions aux mesures de rationnement et tentative d'exportation de marchandises contingentées: 5; infraction à un arrêté d'expulsion: 4; mandat d'amener: 3; coups et blessures volontaires: 2; vagabondage et mendicité: 1; escroquerie: 1; évadé de la prison de Courtrai où il était détenu pour meurtre: 1; mandat d'arrêt: 1; détention et usage de fausses cartes d'alimentation: 1; usage de faux tickets de pain: 1; attentat à la pudeur: 1.

En dehors de toutes les affaires indiquées ci-dessus, 219 individus ont été poursuivis pour délits divers, dont 74 pour vols et ont comparu devant le tribunal correctionnel de Lille.

Le commissariat a eu aussi à s'occuper de trois accidents survenus dans la ville, dont un mortel. Des vérifications de poids du pain et de charbon furent faites. De nombreux individus furent arrêtés pour tentative d'exportation de denrées alimentaires et leurs marchandises ont été confisquées et remises aux établissements hospitaliers, ainsi qu'au Comité d'aide aux prisonniers, tandis que les délinquants n'étaient relaxés qu'après transaction avec les services ci-devants.

AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — La permanence se tiendra demain mardi 13, de 17 h. 30 à 18 h. 30, au siège, 38, rue Saint-Joseph, à Wattrelos. Le secrétaire se tiendra à leur disposition pour tous renseignements professionnels.

FLERS-LEZ-LILLE

DES INSPECTEURS DES DENRÉES SAISISSENT DE LA VIANDE. — Samedi, les inspecteurs Fasiaux et Grissgaie, du Service des denrées à Roubaix, ont opéré une perquisition chez M. Isidore Salé, 6, rue Henri-Ghesquière.

Ils y trouvèrent 77 kilos de viande de bœuf, un foie, une langue et un cœur. Le tout fut saisi, et M. Salé sera poursuivi pour abatage clandestin.

De plus, comme il avoua avoir vendu 1 kilo 250 de bœuf au prix de 102 frs, il sera aussi poursuivi pour vente sans ticket de viande, et hausse illicite.

LEERS

LA DISTRIBUTION DES « CARTES DE VIN » aura lieu, à la mairie, demain mardi 13, dans l'ordre suivant : de 9 h. à 12 h., numéros 1 à 2.000; de 14 h. à 17 h., de 2.001 à la fin. Il est indispensable de se présenter muni de la carte individuelle d'alimentation.

ANNAPPES

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES : jeudi 15, de 9 h. 30 à 11 h. 30, à la mairie.

TOURCOING

MARDI 13 JANVIER :

Hôtel de ville: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne: de 9 h à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale: de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Consulat belge: de 9 h. à 12 h

Famille du soldat tourquennois: de 9 h à 11 h. 30.

Maison de la Famille: de 9 h à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Le couvent des Ursulines

(SUITE)

Les Filles de Notre-Dame deviennent les Ursulines

Les Filles de Notre-Dame ayant perdu leur vénérable fondatrice, demandèrent à l'évêque de Tournai la permission de faire des vœux solennels, avec clôture et obligation d'enseigner, conformément aux constitutions de l'ordre de Sainte-Ursule, qu'elles voulaient adopter.

Or, coïncidence curieuse, le chef du diocèse, témoin de tout le bien que ces habiles institutrices répandaient dans sa ville épiscopale, désirait doter le bourg de Tourcoing d'un semblable établissement. Aussi s'empressa-t-il le 21 juin 1734, d'accorder l'autorisation demandée.

Mais il fallait envoyer aux Filles de Notre-Dame des religieuses déjà formées pour les façonner à l'observation de leurs nouvelles règles. Le choix de l'évêque se porta sur les mères Ursule de Roubaix, dite de Sainte-Marie, Michelle Desurmont de Saint-Alexis et Françoise Maillet de Saint-Bruno.

Les trois religieuses ne quittèrent leur couvent de Tournai qu'avec profond regret. Mais dès leur arrivée à Tourcoing, la mère Ursule de Roubaix trouva dans sa nouvelle famille une bien douce consolation. Deux de ses compatriotes faisaient partie de la communauté des Filles de Notre-Dame.

Certes, la besogne ne devait pas manquer à la mère Ursule de Roubaix, qui se mit courageusement à l'œuvre. Dès le mois de décembre de la même année, des lettres patentes du roi Louis XV reconnaissaient le changement de dénomination des Filles de Notre-Dame en celui d'Ursulines, ainsi que des donations faites précédemment. Ces lettres permettaient en outre de faire bâtir une église, des dortoirs, des bâtiments claustraux et tout ce qui était nécessaire à la sûreté des religieuses et à l'observance de leur règle.

La nouvelle communauté prospéra si bien, que moins de quatre ans après cet important changement, la mère Ursule de Roubaix acquérait huit cents de terre et qu'en 1756 de nouveaux bâtiments venaient s'ajouter aux anciens. Du reste, le pensionnat des Ursulines jouissait d'une réputation justement méritée et un grand nombre de jeunes personnes de la Flandre autrichienne s'y rendaient pour y faire leur éducation.

Mais, hélas! survint la période critique de 1792. Ayant refusé de prêter le serment constitutionnel, les religieuses durent quitter leur communauté et retourner dans leur maisonnère de Tournai. Après la bataille de Jemmapes et l'entrée des Français à Tournai, toutes les mères durent quitter la ville et s'éloigner de leur patrie.

En 1802, elles espérèrent revenir à Tourcoing, mais leur établissement avait été vendu et elles ne purent rentrer en possession de leurs biens.

De ce couvent, qui fut l'un des plus beaux et des plus vastes de Tourcoing, il ne reste plus aujourd'hui que quelques bâtiments servant de magasins. Toutefois, le nom de Sainte-Ursule et celui d'Ursulines n'a pas complètement disparu et le second est encore attaché de nos jours à l'une de nos rues.

Le concert-exercice du Conservatoire

Le premier exercice annuel du Conservatoire a eu lieu dimanche devant un nombreux public. M. Léon Maressaux, maire, présidait cette réunion, au cours de laquelle les Tourquennois eurent la joie d'entendre nos futurs artistes de la classe de chant et d'apprécier l'excellence de la formation musicale qu'ils reçoivent au Conservatoire.

Le programme comportait d'abord l'audition de deux jeunes harpistes Mlle Edwige-José Corne, qui donna une heureuse traduction des « Variations pastorales sur un vieux Noël » de M. S. Rousseau, et Mlle Marie-Thérèse Grenu, dont le talent naissant s'affirma dans les « Thème et variations » de Marcel Tournier. Ces jeunes élèves ont fait honneur à leur professeur Mlle Emilie Vanderdeghem, qui dirige leur classe.

M. Jean Wibaut, professeur de chant, présentait les meilleurs éléments de sa classe. On entendit tour à tour Mlle Gisèle Vanaerde dans une partition du « Roi d'Ys », de Lalo ; Mme De L'Arbre-Doutreluigne interprète un air de « Carmen », qui permit d'apprécier son organe de soprano bien timbré ; puis ce fut Mlle Réjane Cloetens qui, évoquant le « Charme des jours passés », d'Hérodiade, donna la mesure d'un véritable talent de cantatrice ; enfin, Mlle Paulette Lallemand fut à la hauteur de sa tâche dans une valse de Meyerbeer : « Le pardon de Ploermel », réalisant des merveilles dans la vocalise.

Du côté des chanteurs, M. André Vanglabèke fit preuve de qualités qui ne demandent qu'à s'affirmer et M. Léon Six nous a laissé une impression identique. M. René Vromant et M. Jules Dalliv ont un organe de basse qu'ils savent utiliser et manier à souhait. M. Charles Biesbrouck a fait un pas de plus et son timbre de ténor semble s'élargir. Quant à MM. Albert Bourgois et Robert Hazebrouck, barytons, ils se sont libérés avec aisance de sérieuses difficultés.

L'ensemble fut promoteur.

La prochaine réunion aura lieu dimanche prochain. Elle sera réservée aux élèves de la classe de piano.

Le concert de bienfaisance du Comité de la Fin-de-la-Guerre

C'était hier dimanche le tour du comité des fêtes du quartier de la Fin-de-la-Guerre d'organiser, au profit des prisonniers et de leurs familles, un concert de bienfaisance.

Cette matinée a eu lieu en la salle du Gymnase municipal, rue de Gand et, comme on pouvait le prévoir, elle a rencontré auprès du public tourquennois un très vif succès.

Il est vrai que le programme soigneusement élaboré par le comité et son actif président, M. Emile Leman, était attrayant. Outre le trio rythmique Johny Vand's et le fameux trio C.A.R. des clowns régionaux, l'affiche comportait des numéros et des intermèdes, dont Mme Harlène Villy, le comique grime Janos, le siffleur Laevens et le jeune ténor Biesbrouck assurèrent une impeccable exécution.

Le « Rémos-Jazz » donna à ce spectacle l'entrain d'une musique alerte et joyeuse et enfin, la troupe Guy des Flandres présenta une comédie-bouffe : « Ça c'est une veine. » et une opérette désopilante : « Quand on conspire », qui recueillirent un énorme succès.

Le comité de la Fin-de-la-Guerre n'a qu'à se louer du résultat, qui contribuera à soulager la détresse matérielle et morale de nos familles tourquennoises.

L'arbre de Noël des Anciens des armées d'occupation

Comme les années précédentes, le groupe des Anciens des armées d'occupation de la Fédération des combattants avait convié dimanche les enfants de ses membres à une distribution de Noël.

Cette réunion se tint au « Café de l'Hôtel-de-Ville », sous la présidence de M. Jean Tiberghien-Salmon, président d'honneur. Les cent cinquante enfants des sociétaires, parmi lesquels on comptait une soixantaine d'enfants de prisonniers, participèrent à cette distribution de lots utiles et de friandises, généreusement offerts par des industriels et des commerçants de la ville.

Les organisateurs, Mme Jules Leurent-Motte et MM. V. Potdevin, P. Lefebvre, P. Amelinck et Duforeau avaient préparé les choses au mieux.

M. Jules Leurent, président, remercia les organisateurs et adressa le salut du groupe aux membres prisonniers. Il félicita les mamans de leur courage et de la belle tenue des enfants et exprima le souhait, qu'à l'exemple de ce qui se réalise chez les anciens des armées d'occupation, l'union de tous les cœurs français s'accomplisse autour du chef vénéré de l'Etat, le maréchal Pétain.

Le concours du diplôme de la Maison de la Famille

Il est rappelé aux concurrents qui se sont fait inscrire pour le concours du diplôme de la « Maison de la famille », que les projets devront être déposés à l'Ecole des beaux-arts, 12, rue de Gand, à Tourcoing, le 15 janvier, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Le concert du 18 janvier au profit des prisonniers

Une présentation inédite de music-hall, voilà ce que nous annonce le comité chargé de l'organisation de ce concert au profit des prisonniers.

En effet, en plus de M. Gérard Vanmaele, vedette de Radio-Maroc, le public tourquennois pourra applaudir des vedettes de notre ville: Mme Harlène Willy, le rossignol de la chanson; Jules Laevens, le comique siffleur; le jeune ténor Charles Biesbrouck; Janos, le comique troupier, et le trio rythmique Johny Vand's.

Les cartes pour ce concert s'enlèvent très rapidement. Le prix des places est de 10, 7 et 5 francs et la location est ouverte chez M. Metzler-Lheureux, musique, rue de Gand.

Entre un tramway et un camion

Lundi vers 8 h., boulevard Gambetta, un tramway de la ligne M, piloté par M. Germain Lietaer demeurant, 171, rue de la Bataille, est entré en collision, par suite de l'obscurité avec un camion lourdement chargé de la maison Samyn, conduit par M. Emile Dutholt, demeurant 30, rue Sainte-Germaine, à Mouscron.

Le choc fut assez violent et l'avant de la motrice fut défoncé, tandis que le mécanicien était légèrement blessé à la poitrine.

D'autre part, un essieu du camion se brisa, ce qui eut pour effet d'immobiliser le véhicule pour un temps assez long durant lequel le service des tramways souffrit du retard.

Une mystérieuse affaire

En arrivant à son travail dimanche matin, le chef de la petite vitesse à la gare de Tourcoing trouva sans doute dans son bureau, un employé des chemins de fer, M. Léonard Berques, 41 ans, demeurant 111, rue du Cymbale.

M. Berques était blessé. Il expliqua à son chef qu'en passant rue du Tonkin, le matin même, il avait été assailli par des individus qui le rouèrent de coups, lui enlevèrent son portefeuille et son vélo.

Mise au courant des faits, la police ouvrit une enquête. Mais un certain mystère plane sur cette affaire, dont plusieurs circonstances sont demeurées inexpliquées.

AUX SYNDIQUÉS LIBRES. — La permanence habituelle se tiendra mercredi 14, de 14 h. 30 à 18 h., à la Bourse du travail, 20, rue de Tournai. Le secrétaire se tiendra à leur disposition pour tous renseignements professionnels.

HALLUIN

La fête de la propagation de la foi à Notre-Dame-des-Fièvres

Une belle cérémonie au cours de laquelle l'assistance a pu jouir d'un charmant spectacle, s'est déroulée hier dimanche en l'église Notre-Dame-des-Fièvres, à l'occasion de la fête des Œuvres de la propagation de la foi et de la Sainte-Enfance.

Cette cérémonie a eu lieu à 17 h. 30, en présence d'une assistance nombreuse. Elle a débuté par le chant des complies puis par la célébration d'un salut solennel en l'honneur du Saint-Sacrement.

Après quoi eut lieu la représentation des « mystères ». Ceux-ci se composaient de tableaux vivants, rappelant les divers épisodes de la Nativité.

D'abord, pour rappeler le temps de l'Avent, la chorale fit entendre le cantique populaire : « Venez divin Messie ». Puis une crèche élevée dans le chœur fut démasquée et au chant joyeux de cet autre cantique « Il est né le divin enfant », apparut la scène de la Nativité. L'Enfant-Dieu était personnifié par un gentil bébé posé dans la crèche. A ses pieds étaient agenouillés la Vierge et Saint-Joseph. Ensuite vinrent les anges, cependant que la chorale entonnait « Les anges dans nos campagnes ». Puis, venant du fond de l'église, arrivèrent les bergers portant leurs agneaux. Ils vinrent adorer l'Enfant, tandis que retentissait le cantique « Bergers laissons la garde de nos tendres agneaux ». Ils furent bientôt suivis des rois Mages, richement costumés, porteurs de l'or, de l'encens et de la myrrhe, et qui, derrière leur suite, firent leur entrée au chant de cet autre cantique : « Au sein des cieux, un astre radieux ». A leur tour, ils vinrent se prosterner devant l'Enfant-Dieu, et lui offrir leurs présents.

C'est sur ce tableau que s'acheva la représentation des « mystères ».

Ce beau spectacle qui constituait une innovation, a beaucoup plu à l'assistance. Il convient d'en louer le zélé curé de la paroisse et tous ceux qui en cette circonstance lui ont prêté leur concours, notamment les Sœurs de la Sagesse qui avaient confectionné les costumes.

Mort de M. Vincent Lion

Nous avons appris avec regret la mort dans sa 83e année, et après une longue maladie, de M. Vincent Lion, ancien marbrier, décédé dans l'après-midi de samedi, en son domicile, rue Pasteur.

M. Lion, originaire de Soignies était arrivé à Halluin il y a environ 55 ans et y avait fondé la maison qui devait jouir d'une belle prospérité, grâce à son travail et à sa vive intelligence.

En 1897, il fut l'un des promoteurs de la fondation de la société de musique la « Philharmonie » qu'il créa, les vieux Halluinois s'en souviennent, avec le collaboration de MM. Pierre Defretin, Edouard Michon, Charles Delangre. Il fit partie de la commission civile de la société, dont il devait être l'un des meilleurs soutiens et qu'il fut appelé à présider en ces dernières années. Le Philharmonie perd en M. Vincent Lion un ami fidèle et dévoué et un bienfaiteur généreux.

Le défunt était le père de M. Georges Lion, le dévoué président de la société : « Le souvenir du combattant » à qui nous présentons l'expression de nos sentiments de condoléance.

Du charbon et des pommes de terre à bon compte

La police vient de procéder à l'arrestation, sous l'inculpation de vol, d'une femme de mauvaise vie, Victorine Heldenberghe, 28 ans, habitant chez ses parents, chemin de Grandville, 11.

Voici les faits qui ont motivé cette arrestation: Un tourneur en bois, M. Maurice Ribaux, occupe dans l'habitation des parents de Victorine Heldenberghe une chambre et une mansarde. Dans celle-ci, il avait abrité une cinquantaine de kilos de charbon et, afin de prévenir tout vol, il avait fermé la porte à l'aide d'un cadenas. Or, un jour qu'il se disposait à aller prendre du combustible, il constata que l'un des pitons auxquels était accroché le cadenas avait été arraché, puis remis à coups de marteau. Pénétrant dans la mansarde, il s'aperçut que le charbon avait disparu.

Quelques jours plus tard, il entendit au cours d'une dispute la mère Heldenberghe, accuser sa fille du vol de charbon.

M. Ribaux ne porta pas plainte, mais il prit la précaution de consolider les attaches du cadenas et même de poser sur la porte une serrure à double tour.

Or, le 1er janvier, il constata que le cadenas avait été arraché et la serrure forcée. Cette fois, deux cents kilos de charbon avaient été dérobés. Quelques jours plus tard, à l'aide d'une fausse clé, on avait pénétré dans sa chambre et volé 20 kilos de pommes de terre, ainsi qu'un peu de charbon.

Enfin, le 9 janvier, M. Ribaux constatait encore le vol, dans la mansarde, de trente kilos de charbon.

Jugeant, cette fois, que la mesure était pleine, M. Ribaux prit le parti — un peu tard, hélas! — de déposer une plainte entre les mains de M. Bouvier, commissaire de police.

M. Bouvier manda Victorine Heldenberghe qui, devant l'accusation dont elle était l'objet, nia énergiquement. Mais le père Heldenberghe reconnut le fait, avouant qu'il bénéficiait du produit des vols commis par sa fille. Mais celle-ci persista dans ses dénégations, accusant même son père de mensonge.

Victorine Heldenberghe a été mise en état d'arrestation et déférée au parquet.

AU « COIN DE TERRE HALLUINOIS ». — Demain mardi, permanence au siège, rue Gustave-Deametre, de 10 h. à 12 h. et de 16 h. à 18 h.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence demain mardi, de 14 à 18 h., au local, 42, rue Jean-Jaurès.

RONCQ

A « LA JEANNE D'ARC ». — Demain mardi, de 19 h. 30 à 21 h., leçons d'athlétisme et de gymnastique pour les adultes, au local, rue du Docteur-Gallisot.

POINTAGE DES CHOMEURS demain mardi, de 9 h. à 9 h. 30, au local habituel.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS aura lieu au bureau de la recette municipale, 1, rue Destombes, mercredi 14, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 15 h., au paiement des allocations d'assistance aux vieillards et infirmes indigents et d'assistance aux femmes en couches ainsi que celui des primes d'allaitement. Prière de se munir de la carte d'identité.

LA DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT DE CHAUSSURES. — Les personnes ayant fait une demande de bons d'achat de chaussures au début de décembre peuvent se présenter au bureau de ravitaillement, 8, rue des Arts, dans l'ordre suivant : mercredi 14, de 15 à 18 h., numéros 1 à 750; jeudi 15, de 9 à 12 h.: 751 à 1.500, et de 15 h. à 18 h., numéros 1.501 à la fin.

Se munir de la carte de vêtement pour le retrait des bons de chaussures.

LA DISTRIBUTION DES BONS D'ACHAT DE VÊTEMENTS. — Les personnes ayant fait une demande de bons d'achat de vêtement au début de janvier peuvent se présenter au bureau de ravitaillement, 8, rue des Arts, dans l'ordre suivant : vendredi 15, de 9 à 12 h., numéros 1 à 750; de 15 h. à 18 h., 751 à 1.500, et samedi 17: de 9 à 12 h.: numéros 1.501 à la fin.

Se munir de la carte de vêtements pour le retrait des bons d'achat.

Les personnes qui se présenteront démunies des cartes annoncées ou en dehors de l'ordre fixé ne seront pas servies.

BONDUES

EN FOUILLANT LE PASSÉ

Au début du siècle dernier, nos pères connaissaient la retraite

Ces lignes sont dédiées aux grincheux pour les aider à prendre leur mal en patience. Quelque « drôles » que soient les temps que nous vivons, nos pères aussi connurent des époques que nous serions bien mal venus de leur envier. Témoin, ces heures du début du dix-neuvième siècle.

L'histoire nous apprend que dans sa séance du 18 janvier 1801, le Conseil municipal de Bondues prit l'arrêté suivant :

« La cloche sera sonnée chaque jour à dix heures du soir, et tout cabaretier, revendeur, pris en contravention pour avoir donné à boire ou laissé jouer après l'heure susdite, sera contraint à l'amende portée en la susdite affiche, ainsi que les joueurs ou buveurs.

» Pour d'autant mieux assurer la retrouve des contrevenants, avons choisi Sévère Deleroyère, garde champêtre, Louis Poiret, dit Cambray, Ignace Leleu, François Delevas et Pierre Rousseau, à qui il sera délivré commission et qui resteront chargés de faire la visite avec le maire ou l'un des adjoints.

» Ils resteront pareillement chargés de saisir tous ceux et celles qui se trouveront traversant les campagnes, « avétles » ou plantées, nous réservant de statuer sur les rapports, suivant le régime des cas, là et ainsi qu'il appartiendra.

» Le montant de l'amende pour les cabaretiers, aubergistes, revendeurs et autres, sera de trois livres quinze sous, et pour chaque buveur ou joueur et ceux traversant les « avetles », à raison d'un franc quatre-vingt-cinq centimes ».

L'histoire est un perpétuel recommencement.

Et si vous voulez savoir les noms des édiles qui avaient pris cet arrêté, les voici : MM. Pierre-Joseph Desrousseaux, maire; François Werquin et Jacques Delecourt, adjoints; Séraphin Isbled, Jacques Castelain, Pierre Deruimeaux, Pierre Legrand, Hilaire Boutillet, Joseph Pollet, Clément Deeplanques, François Leroux, Louis Derain, Philippe Derain, François Thérin, Pierre Dupont, Frédéric Delecourt, Michel Bellin, Louis Chombart, Pierre Delerue, Gille Hellin, Gérard Vandebeuque et Alexis Lecointre, conseillers.

Peut-être trouverez-vous dans cette liste des gens de votre famille.

J. L. B.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

« Dix-neuf ans » à l'Hippodrome-Théâtre

L'œuvre charmante des frères Bastia a été jouée dimanche à l'Hippodrome-Théâtre devant deux belles salles.

On connaît la pièce. Brodée sur un quiproquo, elle est vive, amusante, et les auteurs ont su en tirer des scènes plaisantes.

Notre troupe sédentaire s'y trouva à l'aise. Mmes Germain, Prolsy et Balgy y apportèrent le précieux appoint de leur grâce et aussi de leur talent.

Il faut y ajouter M. Ternay, l'excellent fantaisiste — dont on n'a pas oublié la belle interprétation du bailly des « Cloches de Corneville » — et qui dimanche triompha dans le rôle de Numa. Sa verve, son bagout, sa drôlerie font de lui un parfait trial. MM. Thulier et Masselus lui donnèrent la réplique avec adresse.

Et M. Delmulle, direz-vous ? On le trouva à l'orchestre, qu'il dirigea, bien sûr bien ma foi.

M.

ROUBAIX

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 18 JANVIER 1942
Matinée à 14 h. 30
Soirée à 18 h. 30
PAS SUR LA BOUCHE
Opérette en 3 actes
de Maurice Yvain.
Location comme d'usage.

TRAMWAYS
LUNDI à 3 h. 30 et à 7 h. 30
DIAMANT NOIR
MERCREDI
(exceptionnellem.) Soirée à 7 h. 30

TOURCOING

RIALTO Lundi 3 h.-7 h. Jeudi 3 h. — DIAMANT NOIR —

T. S. F.

Radio-Bruxelles relayé par Radio-Lille

PROGRAMME DU MARDI 13 JANVIER

7 h. : Disques. — 7 h. 30, 9 h. 30, 13 h., 16 h. et 19 h. 45 : Informations. — 8 h. : Musique enregistrée. — 12 h. : Concert mixte par l'orchestre-radio et l'orchestre de danse. — 13 h. 15 : Quatuor de flûtes Francis Stoefs. — 13 h. 30 : Orchestre Maurice Laurent. — 14 h. : La valse à travers le monde. — 17 h. : Orchestre-radio. — 17 h. 40 : Orchestre de danse Stan Brenders. — 19 h. : Cours de langue allemande (2e année). — 20 h. : Un quart d'heure avec Zarah Leander (disques).

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Guy Debruyne, rue du Fresnoy, 36, né à la maternité municipale, avenue Julien-Lagache, 20. — Susanne Geldogh, rue de Rome, 42, cour Beys, 20.

Décès. — Natalie Fattyn, épouse Flessee, 73 ans, quai de Marseille, baraquement 3. — Marie Carré, veuve Vanhaesebroucke, 71 ans, rue de Condé, 34, cité Condé, 16. — Mathilde De Vries, épouse D'Holleslaeger, 53 ans, rue de l'Epeule, 214.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix (Tél. 334.21). Organisation complète de Convois.

WASQUEHAL. — Publication de mariage. — Emile Delsau, instituteur, 10, rue Guilbaud, à Wasquehal, et Juliette Bruchou, professeur, 4, rue de Thionville, à Lille.

HALLUIN. — Décès. — Vincent Lion, 81 ans, rue Pasteur, 15.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNEBRES

ROUBAIX. — Madame Noël DEHÉDIN, *son épouse* ;
Monsieur et Madame Marcel DEHÉDIN-MARTIN,
Le capitaine Adolphe DUBURCQ (en captivité) et Madame DUBURCQ-DEHÉDIN, *ses enfants* ;
Monsieur Pierre DUBURCQ,
Mademoiselle Monique DUBURCQ,
Mademoiselle Claude DEHÉDIN, *ses petits-enfants* ;
Monsieur COTARD, *son beau-père* ;
Madame veuve Léopold DEHÉDIN, *sa belle-sœur* ;
Monsieur et Madame MILLE-DEHÉDIN,
Mademoiselle Hélène DEHÉDIN, *ses neveux et nièces* ;
Les familles DEHÉDIN, CAVILLON, HEDDE, DUBURCQ, MARTIN ;
Le président et les membres du Comité de l'Automobile-Club du Nord ;
Le président et les membres du Comité du Nord-Touriste ;
Le président et les membres du Comité du Moto-Club du Nord ;
Le personnel de ces trois clubs,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Monsieur Noël DEHÉDIN

Chevalier de la Légion d'honneur
Croix de guerre 1914-18
Chevalier de l'Ordre de Léopold
Officier d'Académie
Capitaine de gendarmerie en retraite
Directeur général de l'Automobile-Club du Nord de la France, du Nord-Touriste et du Moto-Club du Nord

pieusement décédé à Roubaix, le 11 janvier 1942, dans sa 70me année.

Ses funérailles auront lieu mercredi 14 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Roubaix, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville.

Réunion à l'église, à 9 heures 45. Les condoléances seront reçues à l'issue de la cérémonie religieuse.

Messe de convoi mardi 13 janvier, à 8 heures. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 17 heures.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Roubaix, 42, rue du Maréchal-Foch.

ROUBAIX. — Mademoiselle Ginette VAN NIEUWENHUYSE, *sa fille* ;
Le docteur Jean-Bernard VAN NIEUWENHUYSE, chevalier de la Légion d'honneur, Madame et leurs enfants,
Monsieur et Madame Henri-Bernard VAN NIEUWENHUYSE et leurs enfants,
Monsieur et Madame Jules DELESCLUSE et leurs enfants,
Monsieur et Madame Georges LAMBAERE et leurs enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces ;
Les familles Bernard VAN NIEUWENHUYSE et LELEUX ;
Le personnel de la Maison Pierre-Bernard VAN NIEUWENHUYSE et ses amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre-Bernard VAN NIEUWENHUYSE

Négociant en vins
Secrétaire général du Syndicat central des Négociants en vins du département du Nord
Capitaine d'artillerie de réserve
Conseiller du Commerce extérieur
Décoré de la Croix de guerre belge et des Services militaires volontaires

décédé à Roubaix, le 10 janvier 1942, dans sa cinquante-quatrième année, administré des Sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le mardi 13 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 47, rue du Grand-Chemin, à 9 heures 45.

Les condoléances seront reçues à la sortie de l'église.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

P.F.G., 45 à 57, rue de Sébastopol, Roubaix. Tél.: 33421

TOURCOING. — Mlle Renée DESBOUVRIE, *sa fille*,
Et toute la famille,
ont la douleur de vous annoncer la mort de

Monsieur Jules DESBOUVRIE

MARCHAND DE CHARBON

Mutilé, Ancien Combattant, Médaille militaire

décédé à Tourcoing, le 11 janvier 1942, dans sa 62me année

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le mercredi 14 janvier, à 9 heures 15, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse.

Assemblée à la maison mortuaire, 58, rue de Moscou, à 9 heures.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Madame Ve J.-B. DUFERMONT
née Hortense BATAILLE

pieusement décédée à Roubaix, le 10 janvier 1942, dans sa 86me année, lesquels auront lieu le mercredi 14 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 45, rue Saint-Louis, à 8 h. 45.

Pompes Funèbres Générales, Roubaix.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Mme Jérôme D'HOLIESLAEGER
née Mathilde DE VRIES

décédée à Roubaix, le 10 janvier 1942, dans sa 54me année, lesquels auront lieu le mardi 13 courant, à 15 heures.

Assemblée à 14 h. 45, à la maison mortuaire, 214, rue de l'Epeule.

De la part de : M. Jérôme d'Holleslaeger, son époux; Mlle Denise D'Holleslaeger; M. et Mme Quentin-D'Holleslaeger et leur fils,

P. F. Vanovermeir, Rx. Tél.: 372.41

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Salut de

Madame Louis DUPLOUY
née Maria BOSSUT

pieusement décédée à Roubaix, le 10 janvier 1942, dans sa 79me année, lesquels auront lieu le mardi 13 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Assemblée à 14 h. 45, morgue de l'Hospice Barbieux.

De la part de : M. Louis Duplouy, son époux, et de toute la famille.

P. F. Vanovermeir, Rx. Tél.: 372.41

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

CROIX. — M. Paul Houzet-Vanderbergue, son époux, ses enfants, et toute la famille, remercient toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Paul HOUZET
née Julie VANDERBERGUE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

P.F. Croix. Gt A. DANCOINE. 13833d

MONS-EN-BARŒUL. — Vous êtes priés d'assister à l'Obit du mois qui sera célébré le mercredi 14 janvier, à 10 heures 30, en l'église de Mons-en-Barœul, pour le repos de l'âme de

Monsieur Gustave GRAS

Président honoraire du Syndicat régional de garantie du Nord de la France contre les accidents du Travail,
Vice-président de la Société anonyme des Habitations à bon marché de Mons-en-Barœul,
Fondateur de la Société Illoise d'Assurances et de Réassurances

pieusement décédé à La Baule, le 11 décembre 1941, dans sa 72me année, administré des Sacrements.

De la part de : Madame Gustave GRAS-SAUVAGE, *son épouse* ; Monsieur et Madame Henri GRAS-GRAU, Mademoiselle Aline GRAS, *ses enfants* ; Messieurs Emmanuel et Dominique GRAS, Mesdemoiselles Béatrice, Catherine et Marie-Edith GRAS, *ses petits-enfants* ; Monsieur et Madame Louis GRAS-SAUVAGE, Monsieur et Madame Julien GRAS-MAIRE, Mademoiselle Louise GRAS, *ses frères, sœur et belles-sœurs* ; Monsieur et Madame Pierre GRAS-VANDALLE et leurs enfants, Monsieur et Madame Gaston GRAS-HILLE et leurs enfants, Monsieur et Madame Jean WISSE-G